

Enquête nationale auprès des Conseils généraux sur les infections à gonocoque diagnostiquées, France métropolitaine, 2001 et 2002

Magid Herida, Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice

INTRODUCTION

Les Conseils généraux ont la compétence de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et assurent une prise en charge gratuite de ces infections dans les structures publiques de soins tels que les dispensaires antivénéériens (DAV).

Suite à la recrudescence des infections à gonocoque observée dans le réseau Rénago entre 1997 et 1999 [1], une enquête avait été menée en 2000 auprès de 20 départements français sur le nombre des infections à gonocoque diagnostiquées dans les DAV [2]. Les résultats issus de cette enquête avaient confirmé la hausse observée des infections à gonocoque. Alors que la tendance à la baisse des infections à gonocoque se profile en 2001 et 2002 dans le réseau Rénago, une nouvelle enquête auprès des structures de soins dépendant des Conseils généraux a été effectuée en 2003 pour évaluer le nombre de gonococcies diagnostiquées dans ces structures pour les années 2001 et 2002.

MÉTHODES

L'enquête portant sur les infections à gonocoque a été menée de janvier à juin 2003 sur l'ensemble des départements métropolitains. Nous avons demandé par écrit aux médecins chargés des actions de santé publique dans les conseils généraux, s'il existait une surveillance des gonococcies dans leur département dans une des structures suivantes : centre de dépistage anonyme et gratuit du VIH, dispensaires antivénéériens ou centre de planification familiale. Le cas échéant, il leur était demandé le nombre d'infections à gonocoque diagnostiquées avec confirmation biologique dans leur département durant les années 2001 et 2002.

RÉSULTATS

Sur 96 Conseils généraux (2 en Corse) interrogés, 79 (82 %) ont répondu.

Il n'existe aucune activité de dépistage des IST dans sept départements. Par ailleurs, le nombre d'infections à gonocoques n'a pu être fourni pour quatre départements qui, cependant, affirment pratiquer une activité de dépistage et de surveillance des IST.

Le nombre global d'infections à gonocoque diagnostiquées dans les 68 autres départements est de 384 en 2001 et 309 en 2002.

Le sex-ratio H/F est de l'ordre de 4 pour les deux années de l'enquête pour les 64 départements ayant fourni l'information sur le sexe des patients.

La répartition des diagnostics de gonococcies est très hétérogène selon les départements. En effet, dans 43 d'entre eux (soit 54 % des répondants), aucune infection à gonocoque n'a été diagnostiquée sur les deux années d'étude.

On peut ensuite regrouper un ensemble de neuf départements (Alpes-maritimes, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Isère, Nord, Rhône et Seine-Saint-Denis) qui représentent, respectivement en 2001 et 2002, 23 % et 26 % des infections diagnostiquées dans l'ensemble des départements.

Enfin, près des deux tiers des infections à gonocoque sont diagnostiquées dans le seul département de Paris (244/384 en 2001 et 198/309 en 2002).

Si l'on considère l'ensemble des neuf départements cités ci-dessus et Paris, 87 % et 90 % de l'ensemble des infections à gonocoque ont été diagnostiquées dans 10 (12 % des répondants) départements.

L'évolution des gonococcies dans ces 10 départements, et particulièrement à Paris objective une tendance à la baisse des infections entre 2000 et 2001, qui se confirme en 2002 (figure 1).

La majorité des médecins chargés des actions de santé a indiqué un nombre global d'infections diagnostiquées dans le département. De ce fait, la répartition par structure de ces diagnostics n'a pas été possible.

DISCUSSION

Les tendances évolutives observées entre le réseau de laboratoires Rénago, regroupant majoritairement des structures privées et celles objectivées dans les structures de soins publiques de l'enquête sont cohérentes. Après une hausse entre 1997 et 2000, on observe donc, en France, une diminution des gonococcies en 2001 et en 2002.

Cette enquête illustre les différences importantes en terme de dépistage et d'activité dans la lutte contre les IST dans les structures de soins publiques. Plus de la moitié des départements qui ont des consultations qui prennent en charge les IST n'ont diagnostiqué aucune infection à gonocoques. Ce résultat suggère que les patients atteints d'IST dans ces départements ont plutôt recours à l'offre de soins privée comme l'avait montré l'enquête Baromètre Santé 2000. Dans cette dernière étude, seuls 20 % des patients atteints d'IST avaient déclaré avoir consulté une structure publique de soins [3]. Selon notre enquête, 10 départements dont Paris diagnostiquent ainsi 90 % des gonococcies dépistées dans les structures publiques de soins en France. Cette concentration des cas à Paris et dans les départements des grandes villes de province est superposable à celle observée dans le réseau Rénago. Un réseau de surveillance clinique des infections à gonocoques pourrait à l'avenir se concentrer sur ces 10 départements.

En conclusion, cette enquête reflète la difficulté à évaluer l'incidence des infections à gonocoques en France du fait de la multiplicité des intervenants dans la lutte contre les IST (praticiens libéraux, structure publiques de soin, hôpitaux, centre de planifications...).

Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence. Cependant, la concordance des données avec Rénago qui regroupe des structures essentiellement privées, indique que la tendance à la baisse des infections à gonocoque est réelle.

REMERCIEMENTS

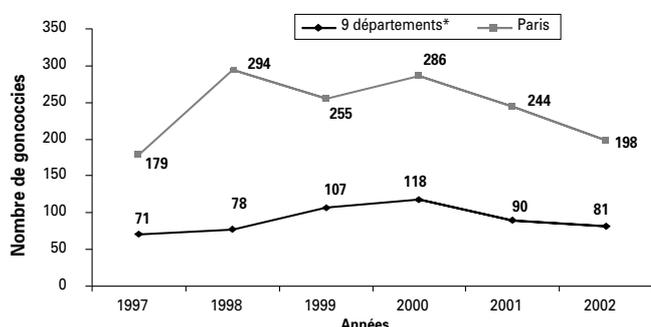
Nous remercions chaleureusement l'ensemble des médecins qui ont participé à cette étude.

RÉFÉRENCES

- Goulet V, Sedanoui P, Laporte A, Billy Ch, Desenclos JC. Augmentation du nombre de gonococcies identifiées par le réseau RENAGO. BEH 26/1999 : 109-11.
- Goulet V, Sedanoui P, Massari V, Laurent E et les biologistes de Rénago. Confirmation de la recrudescence des gonococcies en France depuis 1998. BEH 14/2001 : 1-4.
- Warszawski J, Bajos N : Sexualité, Contraception, MST. Baromètre santé 2000. 2001, Editions CFES, Vanves : p 209-36.

Figure 1

Évolution du nombre d'infections à gonocoque diagnostiquées à Paris et dans neuf départements, DAV, 1997-2002



* Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Isère, Nord, Rhône, Seine-Saint-Denis.